

interrompu l'expédition de telles pièces à l'Iran, mais le fait que certaines ont été exportées en 1986 porte à croire qu'il faudra élucider encore davantage les lois canadiennes pertinentes.

d) L'Afghanistan

Si l'impasse a persisté dans le conflit irano-irakien, il en a été de même en Afghanistan, pays voisin de l'Iran : les quelque cinq millions de réfugiés afghans ont continué à vivre dans des camps en dehors des frontières de leur pays; ceux qui n'ont pas quitté ce dernier ont pour la plupart poursuivi une guérilla contre le gouvernement de Kaboul et son allié soviétique; l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, par une majorité écrasante (125-11-19), une autre résolution demandant le retrait des troupes étrangères. Cependant, plus de 110 000 soldats soviétiques occupent toujours le pays, en dépit des efforts soutenus de médiation déployés par le Secrétaire général de l'ONU. D'un autre côté, M. Gorbatchev a effectivement confirmé, pendant sa visite à Washington en décembre, que les troupes soviétiques quitteraient le territoire afghan en douze mois ou moins si l'aide accordée aux forces de résistance cessait et si l'on trouvait une formule pour créer un gouvernement de "réconciliation nationale". À la fin de l'année, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU cherchait activement à définir une telle formule, qui prévoirait peut-être le retour du roi exilé d'Afghanistan. Si le représentant spécial réussit, il est possible que l'on fixe une date où le retrait des forces soviétiques commencerait.

Le Canada s'est énormément soucié d'aider les réfugiés afghans au Pakistan (il a versé 135 millions de dollars jusqu'ici), et il a dénoncé l'occupation soviétique avec vigueur à l'ONU; en fait, M. Stephen Lewis a déclaré devant l'Assemblée générale en octobre que le retrait des forces soviétiques constituait "une condition préalable à la paix". On peut difficilement dire que le Canada exerce une influence déterminante sur la politique